

# Fiche de procédure

Informations de base		
CNS - Procédure de consultation Décision	<a href="#">2006/0023(CNS)</a>	Procédure terminée
Lutte contre la criminalité: conclusion de la Convention des Nations Unies contre la corruption d'octobre 2003		
Sujet 7.30.30 Lutte contre la criminalité		

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	<b>LIBE</b> Libertés civiles, justice et affaires intérieures		
	Commission pour avis	Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
	<b>DEVE</b> Développement	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	
	<b>CONT</b> Contrôle budgétaire	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	
	<b>IMCO</b> Marché intérieur et protection des consommateurs	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	
Conseil de l'Union européenne	Formation du Conseil	Réunion	Date
	<a href="#">Justice et affaires intérieures(JAI)</a>	<a href="#">2890</a>	25/09/2008
	<a href="#">Justice et affaires intérieures(JAI)</a>	<a href="#">2768</a>	04/12/2006
Commission européenne	DG de la Commission	Commissaire	
	<a href="#">Justice et consommateurs</a>	FRATTINI Franco	